

Extrait du registre des délibérations

Conseil Communautaire du 27 juin 2023 à 18 h à Marciac

(salle des fêtes de Marciac)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis Guilhaumon, Président.

Conseillers communautaires titulaires présents : Gérard Castet (arrivée : 18 h 39 – départ : 20 h 25), Chantal Dubor, Jean-Paul Forment (départ : 20 h 15), Christian Luro, Maryse Abadie, Pascal Fort, Olivier Bonnafont, Jean Pagès, Daniel Raluy, Alain Payssé, Sylvie Theye, Isabelle Blanchard, Jean-Louis Guilhaumon, Dominique Dumont, Géraldine Pery, Pierre Barnadas, Patricia Pascal, Maryse Garcia, Erich Douillé, Patrick Fitan, Romain Duport, Jérôme Ganiot, Marie-Martine Adler, Gérard Lille, Sandie Lefetz, Nicole Despouy, Alain Bertin, Franck Arnoux, Carole Arroyo, Alain Audirac, Patrick Marchesin, Jean-Jacques Daguzan

Conseillers communautaires titulaires absents : Patrick Larribat, Monique Persillon (donne pouvoir à Gérard Castet), Hélène De Resseguier (donne pouvoir à Romain Duport), Cyril Cotonat, Jean-Claude Lascombes, Jean-Luc Meillon (donne pouvoir à Pierre Barnadas), Corine Barrère, Nathalie Barrouillet (donne pouvoir à Patricia Pascal), Nicole Pion (donne pouvoir à Carole Arroyo), Sandrine Blanchet, Yahel Lumbroso (donne pouvoir à Jérôme Ganiot), Raymond Quereilhac (donne pouvoir à Patrick Fitan), Muriel Devilloni (donne pouvoir à Dominique Dumont), Régis Soubabère, Claude Barbe

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 30 (37 voix)

Secrétaire de séance : Christian Luro

Vote : 37 voix pour ; Monsieur Forment et Monsieur Castet ayant quitté la séance avant le vote

Code : 20230627/17/5.3

Objet : Syndicat Mixte de Collecte des Déchets secteur Sud (SMCD) : désignation des membres délégués pour la Commune de Blousson-Sérian

Le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 20200720/08/5.3 du 20 juillet 2020 actant la désignation des représentants de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, pour la Commune de Blousson-Sérian, au sein du Syndicat mixte SMCD de la manière suivante :

Représentant titulaire	Augusta GAZE
Représentant suppléant	Jean-Philippe QUINCY

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers,

Considérant que la Commune de Blousson-Sérian, par délibération en date du 30 mars 2023, a décidé de procéder à une modification parmi ses représentants au sein du SMCD, de la manière suivante :

Représentant titulaire	Marie-Collette MAROT
Représentant suppléant	Jean-Philippe QUINCY

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire est invité 37 voix pour ; Monsieur Forment et Monsieur Castet ayant quitté la séance avant le vote :

- de valider la proposition de la Commune de Blousson-Sérian,
- de désigner les représentants de cette commune, au sein du SMCD, de la manière suivante :

Représentant titulaire	Marie-Collette MAROT
Représentant suppléant	Jean-Philippe QUINCY

- d'autoriser le Président à donner toute instruction aux services pour l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Christian Luro



Le Président,
Jean-Louis Guilhaumon

